

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LACOSTA SUPER »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN, BINGERVILLE,
ADJAME, NON LOIN DE SOCOCE, Lot 285, ILOT 25, Section
: AX parcelle : 20, Lot 285, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/06/2023 , et enregistrés au CEPICI le 12/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LACOSTA SUPER »

Objet :

- BOULANGERIE
- PÂTISSERIE
- RESTAURATION
- CAFÉ
- COMMERCE GENERAL

- Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN, BINGERVILLE, ADJAME, NON LOIN DE SOCOCE, Lot 285, ILOT 25, Section

: AX parcelle : 20, Lot 285, Ilot 25

Dirigeant(s) M CHOUR MOHAMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08216 du 25/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°54525/GTCA/RC/2023 du 25/07/2023

